

celui-ci est resté sur la place & l'autre a été blessé mortellement. Leur dispute avoit pris naissance au jeu.

E S P A G N E.

MADRID (le 30 Janvier.) Il vient de s'ouvrir en cette capitale par ordre du Roi un nouvel emprunt de 180 millions de réaux de Vellon; & le décret, signé à ce sujet par Sa Majesté à Aranjuez le 17 Décembre, a été publié ces jours-ci. L'emprunt est en rentes-viageres à huit pour cent sur une tête & à 7 pour-cent sur deux têtes, & en rentes rachetables à trois pour-cent d'intérêt, sous hypotheque des revenus du tabac d'Europe & de l'Inde. Outre la faculté de fournir les fonds en billets royaux au lieu d'especes, les prêteurs ont encore l'avantage de pouvoir donner le tiers de la somme, pour laquelle ils s'intéresseront à l'emprunt, en créances contractées sous le regne de Philippe V, avantage, qui est même assuré aux étrangers par l'art. V du décret.

L'assemblée générale de la banque nationale de St. Charles se tint le 20 Décembre, en présence de 25 actionnaires, chez S. Exc. D. Manuel Ventura de Figueroa, gouverneur du conseil & patriarche élu des Indes, qui présida à cette assemblée. D. Fr. Cabarrus y assista comme autorisé de S. M. à recevoir les souscriptions, non-seulement de ceux en faveur de qui cette banque fut établie, mais aussi des étrangers auxquels Sa Majesté permet